

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° ...1.....¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura
18 Avenue Edgar Faure – MONTMOROT
BP 844
39008 LONS-LE-SAUNIER Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Atelier Thierry SAUNIER
Architecte DPLG
13 Place Massenet
42000 SAINT-ETIENNE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Maîtrise d'œuvre pour la construction du CIS du Secteur de LONS-LE-SAUNIER et des Services Logistiques N° 17 GRT 06

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 29 juin 2017

■ **Montant du forfait provisoire suite à la négociation :**

- Taux de rémunération : 10,20 %
- Enveloppe prévisionnelle travaux : 5 700 000 € HT
- Forfait provisoire : 581 400 € HT
- TVA : 20 %
- Montant TTC : 697 680 € TTC.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet de fixer le nouveau forfait provisoire suite à la négociation et à la délibération du Conseil d'Administration du 29 juin 2017 qui autorise la réalisation commune du CIS et des Services Logistiques.

Le montant du forfait provisoire est de :

- Enveloppe travaux : 5 700 000 € HT
- Taux honoraire : 10 %
- Forfait provisoire : 570 000 € HT

Eléments de mission	Taux	Montant de la mission	SAUNIER Architecture		SIBEO	
			%	Montant HT	%	Montant HT
ESQ	4%	22 800,00 €	80%	18 240,00 €	20%	4 560,00 €
APS	8%	45 600,00 €	70%	31 920,00 €	30%	13 680,00 €
APD	16%	91 200,00 €	70%	63 840,00 €	30%	27 360,00 €
PRO	19%	108 300,00 €	60%	64 980,00 €	40%	43 320,00 €
EXE	20%	114 000,00 €	23%	26 220,00 €	77%	87 780,00 €
ACT	6%	34 200,00 €	20%	6 840,00 €	80%	27 360,00 €
DET	20%	114 000,00 €	10%	11 400,00 €	90%	102 600,00 €
AOR	7%	39 900,00 €	30%	11 970,00 €	70%	27 930,00 €
	100%	570 000,00 €	41,30%	235 410,01 €	58,70%	334 590,00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

A :, le

Signature(*)

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A :, le

Signature